

Image not found or type unknown



Refus de transmettre les bulletins scolaire par l'école

Par **vivrenpaix**, le **13/10/2008** à **19:02**

Bonjour

En juin 2008, suite à un désaccord avec l'école, j'ai retiré mes filles de leur école (école privée hors contrat) pour les mettre dans une école publique(collège et lycée).

A ce jour, octobre 2008, l'ancienne école ne m'a toujours pas transmis le bulletin du 3ème trimestre de l'année dernière.

Mes enfants ont moins de 16 ans.

Existe-t-il un texte de loi obligeant l'ancienne école à transmettre ces bulletins. Comment puis-je obliger l'ancienne école à me les remettre, la nouvelle école me les réclamant?

Merci de votre réponse